

# MAGAZINE INTERCOMMUNAL SAULDRE ET SOLOGNE



N°10 / HIVER 2025

ARGENT-SUR-SAULDRE - AUBIGNY-SUR-NÈRE - BLANCAFORT - BRINON-SUR-SAULDRE  
LA CHAPELLE-D'ANGILLON - CLÉMONT - ENNORDRES - IVOY-LE-PRÉ - MÉNÉTRÉOL-SUR-SAULDRE  
MÉRY-ÈS-BOIS - NANÇAY - OIZON - PRESLY - SAINTE-MONTAINE



# ÉDITO

“  
Tous mes meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année.  
”



## Chers habitants de la Communauté de communes Sauldre et Sologne,

En ce début d'année 2026, l'occasion m'est donnée comme chaque année de vous présenter les grandes lignes des actions réalisées l'an passé par la Communauté de communes. Ainsi la lecture de ce magazine témoignera de l'engagement des élus et des services intercommunaux dans l'adaptation constante des services publics locaux, afin de répondre à l'évolution des besoins, tout en préparant l'avenir de notre territoire.

Au titre de la préservation de l'environnement, dans son volet réduction des déchets, l'année 2025 a été marquée par l'adaptation de la collecte des ordures ménagères, dont la fréquence a été réduite, permettant d'organiser une collecte des biodéchets à coût constant. Cette adaptation de la collecte des déchets, en incitant au compostage domestique et en déployant une collecte des biodéchets en abri-bacs et chez les « gros producteurs », a permis de diminuer de 21% le tonnage des ordures ménagères résiduelles, celles qui finissent à l'incinération, et pour lesquelles nous payons une importante taxe sur les activités polluantes.

Cette optimisation de la gestion du service de collecte et traitement des déchets a permis de réduire de 18% le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui sert à financer le coût global de ce service.

Dans une perspective plus large, la Communauté de communes a finalisé l'élaboration de son projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui définit pour les 10 prochaines années les règles de construction, qui organise un développement cohérent à l'échelle du territoire, et qui protège les espaces naturels, agricoles et forestiers. Ce PLUi est le fruit d'un travail collaboratif débuté en 2023 qui a réuni les élus autour d'une vision prospective partagée de notre territoire.

L'année 2025, comme les précédentes, a été marquée par un accompagnement sans relâche des entreprises en

difficulté, mais également un accompagnement de celles dont les perspectives sont plus favorables, ou encore une présence dans les moments de mise en lumière de leur excellence. La Communauté de communes poursuit par ailleurs son soutien indéfectible au tissu économique local par ses dispositifs de subvention, dont le total au cours du mandat qui s'achève (2020-2025) atteint près de 600 000€, pour 79 entreprises bénéficiaires.

Enfin, en 2025, la Communauté de communes a eu le plaisir de voir la réalisation de la première phase des travaux de la Méridienne à vélo, effectuée sous maîtrise d'ouvrage du Département du Cher, qui relie déjà Aubigny-sur-Nère et Argent-sur-Sauldre, pour le plus grand plaisir des habitants, avant d'accueillir les touristes en itinérance quand l'intégralité du tracé sera réalisée.

L'année 2026 qui s'ouvre à nous sera celle de la rénovation énergétique de la piscine intercommunale. Après avoir trouvé des entreprises pour la réalisation des travaux et maximisé les subventions pour boucler le plan de financement, nous devrions pouvoir débuter les travaux prochainement. À l'issue, nous disposerons d'une piscine moins énergivore et plus confortable pour les nombreux usagers de cet équipement.

2026 sera également l'année d'une saison culturelle renouvelée, rassemblant les différents programmateurs autour du thème de l'Histoire, dont vous découvrirez un avant-goût à la fin de cette édition.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous une excellente année 2026, qu'elle soit la plus sereine possible, et que vous puissiez profiter de moments de partage au sein de notre Communauté de communes.

**Laurence Renier**  
Présidente de la Communauté de communes Sauldre et Sologne

La fin d'année 2025 a été endeuillée par le décès de notre collègue Marc Gourdou, maire d'Oizon, qui s'est beaucoup investit dans les dossiers importants de notre collectivité. Nous tenons à saluer son engagement sans faille au service de l'intérêt général.



# SOMMAIRE

## p.2 Édito

## p.4 L'actu en bref

### p.5 OLD

Tout savoir sur le débroussaillement

### p.6 PLUi :

Un projet intercommunal pour mieux vivre ensemble

### p.8 Économie-Emploi :

- Salon des métiers et de l'orientation professionnelle : un succès confirmé
- Formation d'aide-soignant : une opportunité locale
- Le savoir-faire des entreprises du territoire mis en lumière
- Accompagnement financier aux entreprises

### p.12 Relais Petite Enfance :

Les nouveautés

### p.13 Piscine des étangs :

Une année qui a battu son plein !

### p.14 Environnement :

- Biodéchets, le temps du bilan
- Prévention des déchets : rencontre avec Margaux Quet
- Calendriers de collecte

### p.16 Culture :

- Un voyage à travers l'Histoire en Saule et Sologne
- Salon du Livre 2025 : une journée riche en rencontres à Aubigny-sur-Nère
- Présentation de Margaux Duval, coordinatrice culturelle



#### MENTIONS LÉGALES

Communauté de communes Saule et Sologne  
7 rue du 4 septembre  
18410 Argent-sur-Sauldre  
02 48 73 85 22 - [www.sauldre-sologne.fr](http://www.sauldre-sologne.fr)

**Directrice de la publication :**  
Laurence RENIER, Présidente de la CDC  
Sauldre et Sologne

#### Conception, rédaction, mise en page :

CDC Saule et Sologne, Service communication

#### Impression :

Inore Groupe Impression

#### Crédits photos :

CDC Saule et Sologne, Mairie d'Aubigny-sur-Nère,  
Piscine des étangs

**Nombre d'exemplaires :** 14 000 ex.

# L'ACTU EN BREF



Méridienne à vélo

La Méridienne à vélo arrive en Sauldre et Sologne avec la création d'un nouvel itinéraire doux sur l'ancienne ligne SNCF Bourges-Sully-sur-Loire. Les travaux ont débuté en septembre dernier entre Aubigny-sur-Nère et Argent-sur-Sauldre. Le projet vise à encourager la mobilité active, sécuriser les trajets du quotidien et valoriser nature, culture et patrimoine.



Stop aux incivilités !

La déchèterie intercommunale subit régulièrement des incivilités : dépôts sauvages, déchets non triés et objets dangereux. Ces comportements dégradent le site, compliquent le travail des agents et augmentent les coûts pour la collectivité.

Un départ de feu récent, lié à des dépôts inappropriés, a rappelé la nécessité d'un tri rigoureux.

Chaque usager doit venir avec des déchets vidés, triés et les déposer dans les bons conteneurs. La déchèterie est un service commun : respectons les lieux et les équipes.

## Règlement Local Publicité intercommunal

Le RLPI (Règlement Local de Publicité intercommunal) fixe les règles d'installation des publicités, enseignes et pré-enseignes pour protéger le cadre de vie, le patrimoine et les paysages. Le projet a été soumis à une enquête publique durant l'automne 2025.

Le projet a été soumis à une enquête publique à l'automne et approuvé à l'unanimité par le conseil communautaire le 15 décembre 2025. Désormais toute installation ou modification d'enseigne sera soumise à autorisation préalable du maire.



## Contrat régional de Solidarité territoriale

La région Centre-Val de Loire soutient les projets structurants menés dans les territoires dans le cadre du Contrat régional de Solidarité Territoriale (CRST). Le 12 décembre 2025, après avoir visité le centre bourg de Brinon-sur-Sauldre, dont les travaux ont bénéficié d'un financement régional, François Bonneau, président de la Région, a signé le bilan à mi-parcours du CRST, qui alloue une subvention de 220 000 € à la Communauté de communes pour la rénovation énergétique de la piscine intercommunale.



## OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

### TOUT SAVOIR SUR LE DÉBROUSSAILLEMENT

L'obligation légale de débroussaillement, c'est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux de forêt et de végétation. Le débroussaillement représente la mesure de prévention la plus efficace pour réduire le nombre et l'impact des incendies de forêts.

Nouvellement classée parmi les massifs exposés au risque d'incendie, la Sologne, avec ses vastes étendues boisées, doit désormais se conformer aux **Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)**.

**L'objectif ? Réduire la propagation des incendies, faciliter l'intervention des secours et, surtout, protéger les personnes et les biens.**

#### Que signifie "débroussailler" ?

Débroussailler, c'est :

- ✓ **Réduire la végétation dense:** herbes hautes, buissons, arbustes.
- ✓ **Élaguer les arbres:** couper les branches basses pour éviter la propagation du feu.
- ✓ **Espacer les arbres:** limiter la densité pour réduire les risques.
- ✓ **Évacuer les déchets verts:** les broyer, les composter ou les déposer en déchetterie.
- ⚠ **Attention :** Ces travaux doivent être réalisés entre le 15 septembre et le 15 mars, période où le risque d'incendie est le plus faible.



#### Qui est concerné par les OLD ?

Les Obligations Légales de Débroussaillement s'appliquent à tous les propriétaires de :

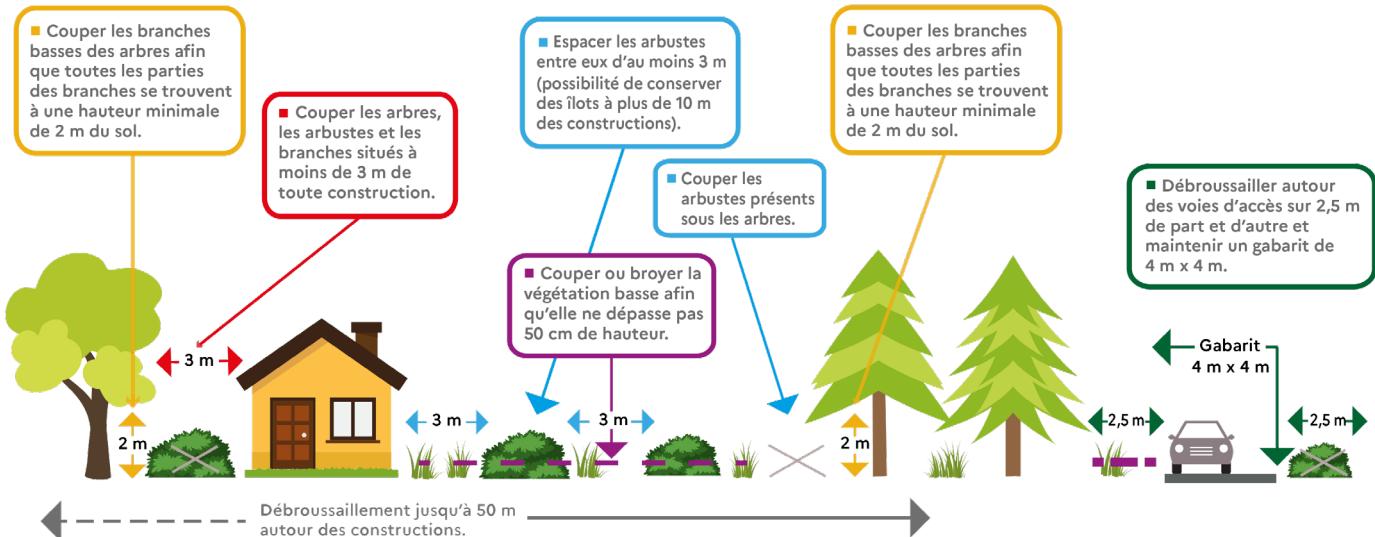
- Constructions** (maisons, abris, etc.) situées à moins de **200 mètres d'une forêt ou d'un bois**.
- Voies privées** donnant accès à ces constructions. Si votre propriété se trouve dans cette zone, vous devez débroussailler sur une profondeur de **50 mètres autour des constructions et sur 2,50 mètres de part et d'autre des voies privées**.

#### Comment savoir si je suis concerné ?

Pour vérifier si votre propriété est soumise aux OLD, vous pouvez :

- ▶ **Consulter votre mairie** : les services municipaux sont à votre disposition pour vous informer.
- ▶ **Contactez la Direction Départementale des Territoires du Cher** : 02.56.55.73.50.
- ▶ **Visitez le site officiel** : [jedebroussaille.gouv.fr](http://jedebroussaille.gouv.fr).

#### Les principales mesures



Pour vous accompagner dans la compréhension et la mise en œuvre des OLD, la Communauté de communes a organisé 4 réunions publiques d'information à l'automne 2025. Ces rencontres ont permis d'échanger avec des experts et de répondre à vos questions.

“

Notre territoire se dessine pour l'avenir !

”

## UN PROJET INTERCOMMUNAL POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Les élus de la Communauté de communes Sauldre et Sologne ont validé le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Mais qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ? Et surtout, comment ce projet va-t-il façonner notre cadre de vie pour les années à venir ?

Le PLUi est un document essentiel qui définit où et comment construire sur notre territoire, en respectant les besoins de chacun : logements, activités économiques, équipements publics, et préservation de la nature. Il s'agit d'un projet collaboratif, construit avec les élus, les habitants et les acteurs locaux, pour garantir un développement équilibré et durable.

### Le PLUi, c'est quoi ?

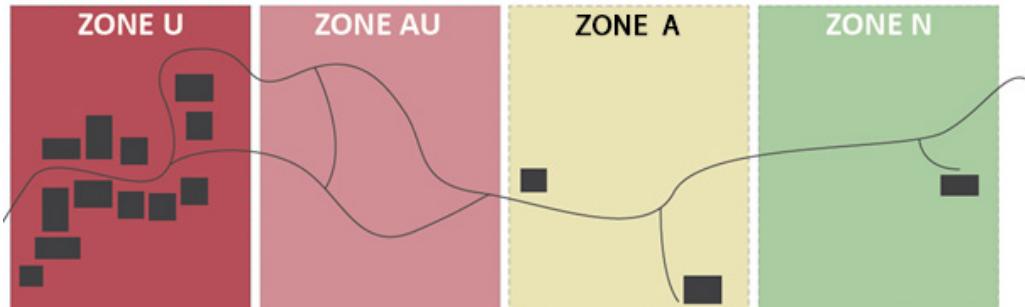
C'est un document stratégique qui définit où et comment construire sur notre territoire :

- Définir les règles de construction (hauteur des bâtiments, types de logements, etc.).
- Protéger les espaces naturels et agricoles pour préserver notre patrimoine paysager.
- Encourager un développement cohérent en favorisant les zones déjà urbanisées, où les commerces et services sont accessibles.

**Pourquoi un PLUi intercommunal ?** Parce que les enjeux dépassent les limites de chaque commune (logement, économie, environnement). En travaillant ensemble, les 14 communes de Sauldre et Sologne peuvent mieux anticiper les besoins et optimiser les ressources.

Le territoire est divisé en quatre zones :

- zones Urbaines (U)
- zones A Urbaniser (AU)
- zones Agricoles (A)
- zones Naturelles et forestières (N)



### Le contexte réglementaire : vers le zéro artificialisation nette (ZAN)

Construire sans grignoter la nature.

La loi impose une réduction de 50 % de la consommation d'espace d'ici 2030 (par rapport à la décennie 2011-2021), puis le zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. Cela signifie qu'il faudra :

- Réutiliser les friches et les dents creuses (terrains inoccupés en ville).
- Limiter l'étalement urbain pour éviter de bétonner les champs et les forêts.
- Privilégier la rénovation et la densification douce (ex : surélévations, divisions de parcelles).

Un enjeu pour notre qualité de vie : moins d'artificialisation, c'est plus de nature préservée, moins de déplacements à effectuer, et des villages qui gardent leur charme.

## Où construire demain ?

### Une répartition équilibrée.

Le PLUi fixe les droits à construire pour les 10 prochaines années, en équilibrant :

- L'habitat : pour répondre aux besoins des familles, des jeunes et des seniors.
- L'économie : zones d'activités pour les entreprises locales et l'artisanat.
- Le tourisme : hébergements et équipements pour accueillir les visiteurs.
- Les équipements : terrains de sport, cimetières, etc.

**Priorité aux bourgs et villes-centres.** Pour limiter l'étalement, les nouvelles constructions seront concentrées dans les bourgs. Cela permet de :

- Favoriser les déplacements à pied ou à vélo.
- Maintenir la vitalité des centres-bourgs.

### Une zone urbaine divisée en secteurs :

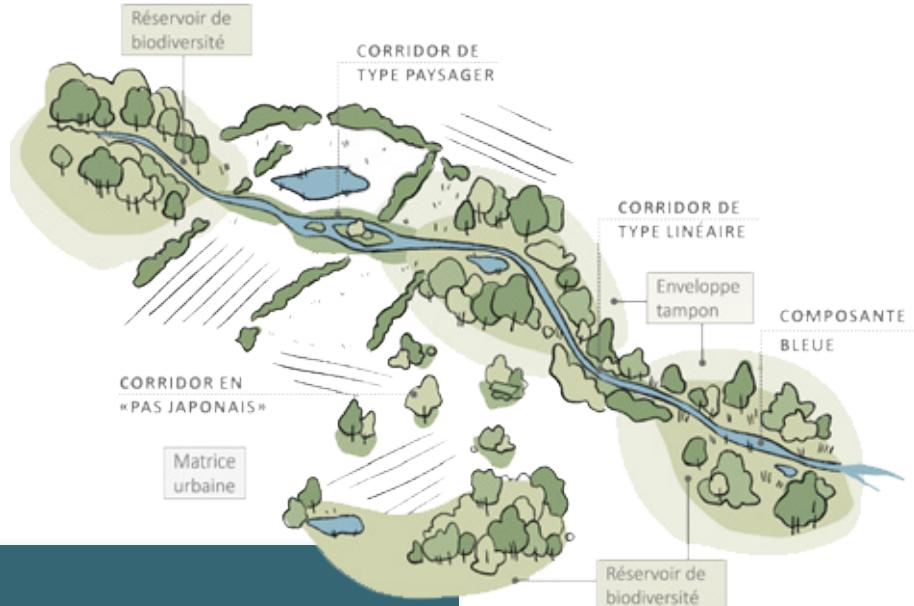
La zone urbaine a été divisée en différents secteurs au regard des formes urbaines ou des occupations du sol. Cette distinction permet de prendre en compte les différents enjeux patrimoniaux.



## Protéger la biodiversité

### Des corridors pour la faune et la flore.

Le PLUi identifie les réservoirs de biodiversité (forêts, zones humides) et les corridors écologiques (haies, cours d'eau) pour permettre aux espèces de circuler. Objectif : préserver les écosystèmes tout en aménageant le territoire.



### Prochaines étapes :

- **Décembre 2025 - Février 2026** : Recueil des avis des communes, de l'Etat, du Département, de la Région, et des communautés de communes limitrophes.
- **Printemps 2026** : Enquête publique auprès de la population
- **Automne 2026** : Approbation du PLUi et entrée en vigueur.

**Restez informés !** Suivez l'actualité du PLUi sur la page PLUi du site internet de la CDC et dans les prochains numéros de ce magazine.

# ÉCONOMIE - EMPLOI



## SALON DES MÉTIERS ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE 2025 : UN SUCCÈS CONFIRMÉ

**Près de 700 visiteurs ont participé à cette seconde édition qui a réuni plus de 70 exposants.**

La Communauté de communes Sauldre et Sologne, avec le soutien de la Commune d'Aubigny-sur-Nère, de France Travail, de la Mission Locale Sancerre Sologne et de la Région Centre-Val de Loire a organisé le Salon des Métiers et de l'Orientation Professionnelle 2025 [RE]Dessine ton Avenir ! le 13 novembre dernier, un événement devenu incontournable pour la découverte des formations et des opportunités d'emplois sur le territoire.

### Des animations pour découvrir les métiers autrement

Les élèves de 4ème et 3ème des collèges d'Aubigny-sur-Nère et d'Henrichemont ont bénéficié d'un contact direct avec les professionnels et d'informations concrètes pour construire leurs projets d'orientation.

En parallèle de ces échanges privilégiés, quatorze ateliers et animations ont permis aux visiteurs d'explorer concrètement différents univers professionnels : escape-game les Métiers en Scène de l'industrie et de la nature et du vivant, casques de réalité virtuelle, simulateurs de conduite (tracteur, deux-roues, car), ateliers de mécanique aéronautique, atelier cuisine, coiffure ou encore l'Orientation City Tour.



**“ Notre territoire se dessine pour l'avenir ! ”**



La pièce de théâtre "un Employé nommé désir", proposée par le Pacte Civique, a particulièrement marqué les esprits et a permis d'aborder de manière interactive et ludique des sujets comme les préjugés dans le recrutement ou le rôle du management pour une embauche réussie.

### Un impact direct sur l'emploi local

Au-delà de la dimension informative, ce salon a également permis aux entreprises présentes de recevoir une quarantaine de CV et une vingtaine d'entretiens d'embauche sont envisagés à la suite de l'événement.



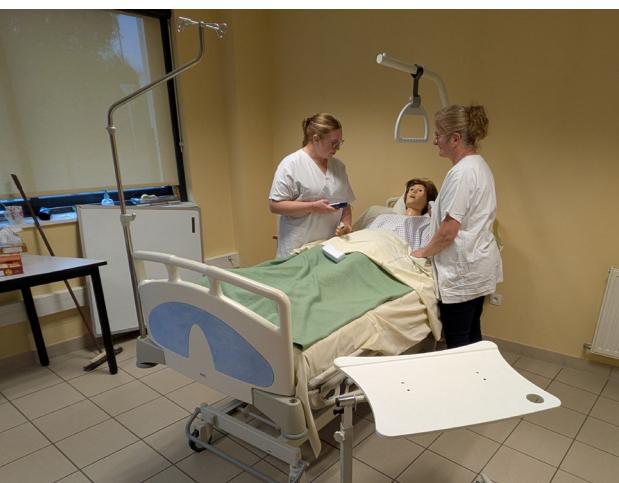


## FORMATION D'AIDE-SOIGNANT : UNE OPPORTUNITÉ LOCALE

**L'antenne IFAS d'Aubigny-sur-Nère permet de se former au métier d'aide-soignant sans quitter le territoire.**

### Une formation accessible et complète

Actuellement située avenue Eugène Casella, l'antenne prépare au diplôme d'État d'aide-soignant (DEAS). Accessible dès 17 ans sans condition de diplôme, la formation dure 44 semaines : 22 semaines de cours théoriques et pratiques alternent avec 22 semaines de stages en milieu professionnel. Elle s'adresse aussi bien aux personnes en formation initiale que celles en reconversion ou en apprentissage.



### Un métier d'avenir

L'aide-soignant accompagne les personnes dans leur quotidien et participe aux soins, au sein d'équipes pluridisciplinaires. Les diplômés exercent aussi bien en hôpitaux, qu'en EHPAD ou en services de soins à domicile et structures spécialisées. Après trois ans d'expérience, une passerelle facilite l'accès à la formation d'infirmier. D'autres spécialisations sont également possibles : auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif et social, ou modules spécifiques en gériatrie et pédopsychiatrie.



### Bientôt de nouveaux locaux

L'IFAS d'Aubigny-sur-Nère s'installera début 2026 dans de nouveaux locaux modernisés et mieux adaptés aux besoins pédagogiques au cœur de la résidence Juliette Darle, programme intergénérationnel associant béguinage séniors, et logements étudiants.

### Besoin d'un renseignement ?

Antenne IFAS d'Aubigny-sur-Nère – Avenue Eugène Casella

02 48 52 90 50

Les prochaines sélections auront lieu en avril 2026 pour une rentrée en septembre 2026

## LE SAVOIR-FAIRE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE MIS EN LUMIÈRE

Berthelot SAS, Géo-Line, Mecachrome et Risoud Industrie ont récemment participé à des événements prestigieux, valorisant l'expertise industrielle locale.

Au cours des derniers mois, plusieurs entreprises implantées en Sauldre et Sologne ont été présentes lors de manifestations professionnelles d'envergure nationale et internationale, confirmant la reconnaissance de leur savoir-faire.



### Berthelot SAS invitée au Palais de l'Élysée

L'entreprise Berthelot SAS a été retenue pour représenter le département du Cher à l'occasion du Salon du Fabriqué en France organisé au Palais de l'Élysée. Cette sélection témoigne de la qualité des réalisations de cette entreprise et de son engagement en faveur de la production française. Laurence Renier a eu le plaisir d'accompagner Fabien Berthelot à l'Élysée le 14 novembre dernier.

### Géo-Line récompensée au concours Stars&Métiers 2025

La société Géo-Line, basée à Oizon, est lauréate du concours Stars&Métiers 2025, dans la catégorie entrepreneurs. Cette distinction, décernée par Banque Populaire en lien avec les Chambres des métiers et de l'artisanat, récompense les entreprises innovantes et performantes dans leur secteur d'activité, consacrant ainsi plusieurs années d'investissement et de développement.



### Mecachrome et Risoud Industrie au Salon du Bourget

Les entreprises Mecachrome et Risoud Industrie ont participé au Salon International de l'Air et de l'Espace en juin 2025 aux côtés de la présidente de la Communauté de communes Sauldre et Sologne ainsi que Sylvain Gageat, développeur économique. Leur participation à ce rendez-vous mondial de l'industrie aéronautique et spatiale souligne leur expertise dans des secteurs technologiques exigeants.



### Un territoire d'activités industrielles diversifiées

Ces participations illustrent la diversité et la qualité du tissu économique de la Communauté de communes. Elles témoignent de la capacité des entreprises locales à se positionner sur des marchés compétitifs et à valoriser leur expertise auprès d'acteurs nationaux et internationaux.

## ACCOMPAGNEMENT FINANCIER AUX ENTREPRISES

En complément des dispositifs nationaux, la Communauté de communes met en place des aides directes pour soutenir les entreprises locales.



### BRINON-SUR-SAULDRE

- Car Passion  
1 143 €
- Monteiro Florence  
1 053 €

### ARGENT-SUR-SAULDRE

- SAS Leberichel  
5 000 €
- SCI Sodima  
7 500 €

### AUBIGNY-SUR-NÈRE

- SARL Piersonnalise  
5 000 €
- Serrurerie Métallerie Tellerain  
5 000 €
- VANG Alexandre  
5 000 €
- SCI AF1  
28 879 €

### NANÇAY

- SAS MTJ - Métal Spirit  
1 380 €

### OIZON

- SCEA des Blitrys  
4 470 €

### MÉRY-ÈS-BOIS

- Merrain Camille Gauthier  
23 708,90€



Sauldre et Sologne Actif et Sauldre et Sologne Immo peuvent accompagner sous forme de subvention les projets des entreprises locales.

Contact  
Sylvain Gageat,  
Développeur économique  
07 72 20 29 93

# RELAIS PETITE ENFANCE



## Les sorties automnales

Les activités du Relais Petite Enfance s'orientent vers la Nature. Familiariser les enfants au monde extérieur est bénéfique pour développer les différents sens. La saison automnale est une belle saison pour explorer les couleurs que la nature nous donne.

Les enfants ont pu courir, ramasser des feuilles, des châtaignes, des brindilles... et partager des moments agréables au milieu de la forêt d'Ivoie-Pré ou dans les Grands Jardins.

Ces expériences se sont terminées par une activité réalisée avec les trésors des enfants récoltés lors de leurs balades.

## DE LA NOUVEAUTÉ

### La charte d'accueil du RPE

Le Relais Petite Enfance se dote d'une charte d'accueil élaborée en collaboration avec les assistantes maternelles du territoire.

Des échanges lors de soirées conviviales et en atelier d'éveil sur la vie au RPE ont permis de créer cet outil ayant à cœur d'organiser un accueil serein et bienveillant au Relais Petite Enfance.



## Accompagner les familles dans leur vie de parent

Monenfant.fr est un site géré par la CNAF pour accompagner les familles dans leur vie de parent.

Son objectif premier est d'offrir un accès gratuit et adapté aux informations et services en ligne existants dans ce domaine.

Ce portail national propose une offre de référencement complète :

### Aux parents :

- Une recherche géolocalisée d'un mode d'accueil ou d'un service de soutien aux familles.
- Des outils de simulation.
- Une demande d'information sur les modes d'accueil.

### Aux professionnels :

- Les assistantes maternelles peuvent bénéficier d'une fiche afin d'être référencée. Les parents peuvent alors avoir accès à toutes les informations sur les services proposés par les assistantes maternelles.
- Les structures reconnues par la Caf disposent également d'une fiche descriptive individualisée accessible à partir d'une recherche géolocalisée.



► [Rendez-vous sur monenfant.fr](http://Rendez-vous sur monenfant.fr)

# PISCINE DES ÉTANGS

## Une année qui a battu son plein !

L'année de la piscine intercommunale a été rythmée par une activité soutenue : les temps scolaires, la fréquentation du grand public, la période estivale et ses animations, les créneaux dédiés aux associations, les activités hebdomaires animées par les maîtres nageurs, etc.

Cette dynamique confirme le rôle essentiel de la piscine dans l'offre de services proposée à l'ensemble du territoire et témoigne de l'engagement de la communauté de communes à garantir l'accès à la natation, au sport et au loisir pour l'ensemble des habitants.

### Infos travaux :



• Les travaux de rénovation énergétique devraient débuter lors des vacances de février 2026 jusqu'à fin juin.

**Montant total : 1 250 000 € TTC**  
**Subventions : 948 877 €**



1 Les élèves de l'école de natation ont fait leur show à la piscine interco en juillet dernier. Plongeons, pirouettes, courses.... Les jeunes nageurs du CP au CE2 ont dévoilé leur progrès et techniques sous les yeux du public.

2 Le Relais Petite Enfance a proposé dans le cadre de ses ateliers d'éveil une initiation aquatique pour les tout-petits.

3 L'association Dampierre en Burly Plongée est venue bénévolement partager la passion de la plongée, et récompenser adultes et enfants présents en remettant 30 baptêmes de plongées.

4 Chaque été, de nombreuses activités et aménagements ludiques sont proposés : château gonflable, toboggan, etc.

5 Des bubbles gum géantes ont envahi la piscine samedi 5 juillet. Petits et grands ont testé dans la bonne humeur l'activité des waterball : dégringolades, percussions, glissades, etc.



# ENVIRONNEMENT



## BIODÉCHETS, LE TEMPS DU BILAN

Depuis la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets et le passage à une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours, la Communauté de communes Sauldre et Sologne observe des résultats encourageants : la quantité de déchets résiduels déposés dans les poubelles noires a diminué de 21 %.

Ce dispositif, conforme à la législation en vigueur, combine compostage individuel et collecte séparée des biodéchets pour tous les habitants

Il contribue ainsi à alléger la charge des ordures ménagères, à valoriser les déchets organiques et à renforcer notre engagement pour une gestion des déchets plus responsable.

### UN GESTE QUI COMPTE, CHIFFRES CLÉS



**2500** →  
composteurs individuels  
distribués entre  
2023 et 2025

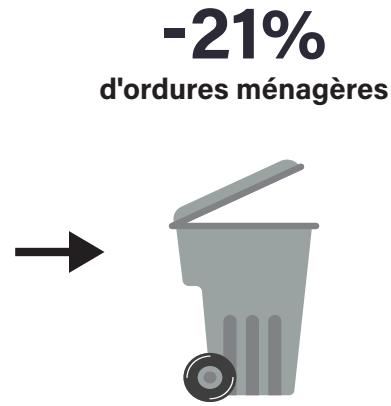


**25** →  
abribacs  
sur les 14  
communes

+



**11**  
gros producteurs :  
écoles, EHPAD, entreprises, etc. pour lesquels les  
biodéchets sont collectés sur place.



## PRÉVENTION DES DÉCHETS

### Interview de Margaux Quet, agent de prévention des déchets à la Communauté de communes Sauldre et Sologne

Réduire nos déchets et améliorer le tri sont plus que jamais des enjeux essentiels pour notre territoire. Afin d'accompagner habitants et habitantes de Sauldre et Sologne dans ces gestes du quotidien, nous accueillons Margaux Quet, au poste de chargée de prévention des déchets. Avec énergie et pédagogie, elle vient renforcer la démarche déjà engagée et partager des solutions simples et efficaces.



**En quelques mots, pouvez-vous vous présenter et nous dire ce qui vous a motivé à rejoindre l'équipe ?**

Je fais partie de la Communauté de communes Sauldre et Sologne depuis dix ans. J'avais une envie d'évoluer et d'avoir de nouvelles missions. L'écologie est un sujet qui me tient particulièrement à cœur, et j'aime veiller à la qualité de notre cadre de vie. Ce poste est une opportunité pour contribuer directement sur le terrain à l'amélioration du tri et à la réduction des déchets.



**Atelier d'informations et d'animations lors de l'évènement Ville à Joie, à Sainte-Montaine, samedi 29 novembre**

## Pourquoi la prévention des déchets est-elle un enjeu important pour notre territoire ?

On a tout à y gagner. Parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Réduire nos déchets permet d'économiser les ressources naturelles, de limiter les coûts de traitement et de préserver notre environnement. À l'échelle intercommunale, chaque geste compte et fait réellement une différence.

**Quels sont les principaux défis auxquels vous faites face ?**

Le premier défi est de rendre ces enjeux accessibles et de montrer que chacun peut agir sans bouleverser son quotidien. Le second est d'accompagner les habitants dans l'évolution des consignes de tri, qui ne sont pas toujours simples. Enfin, il faut lutter contre certaines idées reçues : non, tout ne finit pas au même endroit !

## Quelles sont les erreurs de tri les plus fréquentes ?

Beaucoup d'emballages et de papiers sont retrouvés dans les ordures ménagères alors qu'ils devraient être triés.

Il y a également de nombreuses erreurs dans les bacs jaunes : poubelles de salle de bain, électroniques, ferrailles, médicaments etc.

**Bien trier simplifie tout le circuit et limite les coûts !**



Ici, le hall de réception du centre de tri de Bourges. À savoir, 140 tonnes d'emballages et de papiers y sont déposés chaque jour.

## CALENDRIERS DE COLLECTE



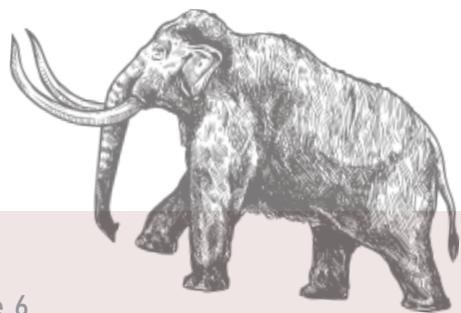
En plus d'une distribution dans vos boîtes aux lettres, les calendriers de collecte 2026 sont disponibles dans vos mairies ou directement en ligne sur le site internet : [www.sauldre-sologne.fr](http://www.sauldre-sologne.fr)





### Escale mythologiques en Antiquité

Le périple se poursuit dans l'Antiquité. À Nançay, le 6 juin, le spectacle jeune public *Héraklès* de la compagnie Jeux de Vilains invite les spectateurs à rencontrer Hercule, les dieux de l'Olympe et les grandes figures de la mythologie grecque. Une plongée vivante dans les récits fondateurs qui nourrissent encore notre imaginaire.



### Un voyage baroque en musique... et en images

En avançant dans le temps, la saison culturelle nous transporte ensuite à l'époque baroque. D'abord, le 26 mai à Aubigny-sur-Nère, avec le concert évènement du célèbre luthiste Thomas Dunford accompagné par le violoncelliste Bruno Philippe. Puis, le 27 juin à Méry-ès-Bois, l'*Ensemble Parchemins* propose un voyage musical au cœur de cette période foisonnante, faite de contrastes et d'émotions intenses. Une conférence découverte sur l'art de la gravure sur parchemin viendra compléter ce rendez-vous, permettant au public d'explorer les savoir-faire et la créativité d'une époque où l'image et l'artisanat occupaient une place essentielle.





### Le Grand Siècle en lumière

Puis vient le XVII<sup>e</sup> siècle, avec une immersion dans l'univers de Molière. Le 28 mars, la compagnie Théâtre des Vallées présente **Les Impromptus Molière**, une représentation offrant au public une plongée dans le Grand Siècle et rappelant combien la verve et l'humour de Molière traversent les siècles.

### Des années folles au monde de demain

Notre voyage se poursuit dans le Chicago des années 1930, marqué par l'effervescence et les excès de la Prohibition avec le spectacle, **Ça, c'est la prohibition**, présenté le dimanche 29 mars à Méry-ès-Bois par le Collectif Service Continu.

Tournons-nous ensuite vers l'avenir avec **Nina et la fée de la Musique** de la compagnie Le Grand Douze. Réservé aux scolaires d'Aubigny-sur-Nère, ce spectacle interroge avec poésie et humour la place de l'intelligence artificielle dans nos vies et dans la création artistique, invitant les jeunes spectateurs à une réflexion sur le monde de demain.



### La jeunesse exploratrice : (re)découvrir l'histoire locale

Après avoir traversé les époques, la saison revient au présent avec le projet **Territoire en mouvement**. Pendant une semaine, les jeunes du territoire participent à des ateliers pour (re)découvrir le patrimoine local et imaginer des manières nouvelles de le valoriser. Une façon de rappeler que l'Histoire se construit aussi ici, au quotidien, au cœur de Sauldre et Sologne.

## EN QUELQUES MOTS

### Une saison culturelle pour explorer, comprendre et rêver

De la Préhistoire à l'époque baroque, de l'Olympe au Grand Siècle, la saison culturelle 2026 devient une grande traversée historique. Une invitation à sémerveiller, à apprendre et à redécouvrir les époques qui ont façonné notre monde... tout en valorisant notre patrimoine local.

- ▶ Ceci n'est qu'un aperçu de la belle programmation qui vous attend. Retrouvez le programme de janvier à juin sur : [www.sauldre-sologne.fr](http://www.sauldre-sologne.fr) et dans vos boîtes aux lettres



“

**Prêts pour l'aventure ?  
L'Histoire vous attend.**

”



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le salon bénéficie de la collaboration des bibliothécaires du réseau (10 bibliothèques conventionnées avec la Médiathèque départementale du Cher) ainsi que de la Maison de Presse d'Aubigny-sur-Nère. Ce partenariat solide contribue à faire du Salon du Livre un rendez-vous incontournable pour la culture et la lecture sur le territoire.

## SALON DU LIVRE 2025 : UNE JOURNÉE RICHE EN RENCONTRES À AUBIGNY-SUR-NÈRE

Le 25 octobre 2025, la Galerie François 1<sup>er</sup> d'Aubigny-sur-Nère a vibré au rythme des mots et de la créativité à l'occasion du Salon du Livre 2025. L'événement a accueilli 25 auteurs, offrant aux visiteurs l'opportunité de rencontrer des écrivains, d'échanger autour de leurs œuvres et de partager des moments conviviaux.

La journée a également été marquée par la remise des prix du concours de dessin, un succès retentissant. Les classes du territoire et les participants individuels ont été nombreux à présenter leurs créations, et les grands vainqueurs du prix de la Communauté de communes ont été : Léandre, Lucas, Tara, Galaam et Christine.

À ce temps fort s'ajoutait un programme varié proposé par le réseau des bibliothèques tout au long des vacances de la Toussaint : lectures de contes, ateliers créatifs, rencontres avec des artistes et des auteurs, séances de cinéma... Ces animations ont rassemblé de nombreux visiteurs, petits et grands, et ont permis de prolonger l'esprit du salon au-delà d'une seule journée.



## Cap sur 2026 : un salon du livre sur le thème de l'Histoire !

Déjà, les regards se tournent vers le Salon du Livre 2026, qui aura pour thème l'Histoire. Cet événement sera l'un des temps forts de la saison culturelle 2026, avec des surprises à découvrir très prochainement, des rencontres inédites avec des auteurs et de nombreuses animations destinées à tous les publics pour (re)découvrir l'Histoire de France et de notre beau territoire. Une édition prometteuse, riche en découvertes et en émotions !



## PRÉSENTATION DE MARGAUX DUVAL, COORDINATRICE CULTURELLE

Cette rentrée culturelle a un petit air de nouveauté du côté de la Communauté de communes Sauldre et Sologne : une nouvelle énergie rejoint l'équipe ! Margaux Duval, forte d'un parcours nourri d'histoire, de patrimoine et de projets artistiques, prend les rênes du service culture. Entre curiosité insatiable, solide expérience et envie d'embarquer le territoire dans de nouvelles aventures, elle arrive avec un regard frais et une belle dose d'enthousiasme. L'occasion idéale d'aller à sa rencontre pour découvrir ce qui l'anime... et ce qu'elle nous prépare.

**Vous arrivez tout juste au sein de la Communauté de communes Sauldre et Sologne. Pouvez-vous revenir sur votre parcours ?**

Je suis diplômée du Master 2 en Histoire et Gestion du Patrimoine Culturel de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Depuis une dizaine d'années, je travaille dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, où j'ai pu développer et piloter divers projets. Avant de vous rejoindre, j'étais responsable du service Culture-Tourisme de la Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, un poste qui m'a permis d'accompagner de nombreux projets structurants et de rassembler les acteurs du territoire autour d'actions culturelles ambitieuses.

**Qu'est-ce qui vous a donné envie de rejoindre Sauldre et Sologne ?**

Ce territoire se caractérise par une identité culturelle forte et par la richesse de ses initiatives locales. J'ai immédiatement souhaité m'y engager, accompagner les acteurs culturels et soutenir leurs projets. Je souhaite mettre mon expérience au service d'un certain renouveau, tout en poursuivant mon engagement en faveur de l'accès de toutes et tous à la culture.

**Quels sont les défis que vous avez envie de relever ici ?**

Je suis motivée à relever de nouveaux défis et à impulser des actions qui continueront à faire rayonner la culture sur le territoire. Mon objectif est de m'inscrire dans la continuité de ce qui existe déjà, tout en imaginant des projets capables de fédérer et de donner envie aux habitants de s'impliquer. J'aimerais que chacun puisse se reconnaître et trouver sa place dans cette dynamique culturelle.

“

**La culture a ce pouvoir unique : transformer la curiosité en élan, et l'élan en rencontre.**

”



Les partenaires culturels de Sauldre & Sologne se rencontrent régulièrement pour vous proposer une saison culturelle de qualité.



**Cette année le thème est l'Histoire, si vous étiez une époque, que choisiriez-vous... et pourquoi ?**

**Je dirais les Années folles.** Cette période me fascine pour son souffle d'insouciance après les épreuves de la guerre, son énergie créative débordante et l'élégance qui traverse encore le temps par son esthétisme. C'est une époque où l'on réapprend à célébrer la vie, à expérimenter, à s'ouvrir au monde — un vrai tourbillon d'art, de liberté et d'audace.



**S**  
**SAULDRE ET SOLOGNE**  
Communauté de Communes